

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE

UN LIBRARY

AUG 27 1980

UN/SA COLLECTION



Distr.  
GENERALE

A/35/L03  
21 août 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSSE

Trente-cinquième session  
Point 61 de l'ordre du jour provisoire<sup>a</sup>

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Lettre datée du 18 août 1980, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Tchécoslovaquie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

A la demande du Conseil d'assistance économique mutuelle, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le communiqué que celui-ci a adopté sur les travaux de sa trente-quatrième session.

Je vous serais obligé de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 61 de l'ordre du jour provisoire.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ilja HULINSKY

A/35/150.

ANNEXE

Communiqué relatif à la trente-quatrième session  
du Conseil d'assistance économique mutuelle

La trente-quatrième session ordinaire du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) s'est tenue du 17 au 19 juin 1980 à Prague, capitale de la République socialiste tchécoslovaque.

Ont pris part aux travaux de la session les délégations des pays membres du CAEM ayant à leur tête S. Todorov, président du Conseil des ministres de la République populaire de Bulgarie; C. R. Rodriguez, vice-président du Conseil d'Etat et vice-président du Conseil des ministres de la République de Cuba; G. Lazar, président du Conseil des ministres de la République populaire hongroise; J. Batmönch, président du Conseil des ministres de la République populaire mongole; E. Babiuch, président du Conseil des ministres de la République populaire de Pologne; W. Stoph, président du Conseil des ministres de la République démocratique allemande; I. Verdetz, premier ministre du Gouvernement de la République socialiste de Roumanie; A. N. Kossyguine, président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques; L. Strougal, président du Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque et M. Pham Van Dong, premier ministre de la République socialiste du Viet Nam.

Conformément à l'accord conclu entre le CAEM et le Gouvernement de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, une délégation de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, ayant à sa tête B. Ikonitch, vice-président du Conseil exécutif fédéral de la République, a participé aux travaux de la session.

Ont été invitées à participer aux travaux une délégation de la République démocratique d'Afghanistan ayant à sa tête le sultan Ali Kechtmand, vice-président du Conseil révolutionnaire, premier ministre adjoint et ministre de la planification; une délégation de la République populaire d'Angola ayant à sa tête Lope de Nascimento, ministre du commerce extérieur; une délégation de l'Ethiopie socialiste ayant à sa tête Tekolla Degene, secrétaire général du Conseil suprême pour la campagne révolutionnaire nationale de développement et de planification centrale; une délégation de la République démocratique populaire lao ayant à sa tête Khambou Soumiak, président du Comité d'Etat du travail; une délégation de la République populaire du Mozambique ayant à sa tête Marcelino Dos Santos, secrétaire du Comité central du FRELIMO, chargé des questions de politique économique; une délégation de la République démocratique du Yémen ayant à sa tête Faraq Ben Ghanem, ministre de la planification.

Ont également participé aux travaux le Président du Comité du CAEM pour la coopération dans le domaine de la planification et les présidents des commissions permanentes et autres organes du CAEM ainsi que les présidents des organisations économiques internationales des pays socialistes.

La session a été présidée par le chef de la délégation de la République socialiste tchécoslovaque, L. Strongel, président du Gouvernement tchécoslovaque.

La session a entendu le rapport de R. Rohlicek, président du Comité exécutif du CAEM, sur les activités du Conseil d'assistance économique mutuelle entre les trente-troisième et trente-quatrième sessions et sur la réalisation des objectifs fondamentaux fixés en vue de mieux organiser la coopération multilatérale entre les Etats membres du CAEM et les activités du Conseil; le rapport de N. K. Baïbakov, président du Comité du CAEM pour la coopération dans le domaine de la planification, sur la coordination des plans économiques des Etats membres pendant la période 1981-1985, sur l'exécution des programmes spéciaux de coopération à long terme et sur les autres tâches dans ce domaine; et le rapport de N. V. Faddeyev, secrétaire du Conseil d'assistance économique mutuelle, sur la trente-cinquième session ordinaire du CAEM.

La trente-quatrième session s'est tenue à un moment où les Etats membres du CAEM achèvent de mettre en oeuvre leurs plans économiques quinquennaux pour la période 1976-1980. Dans certains pays, le parti communiste ouvrier s'est déjà réuni et a déjà défini les grandes orientations du développement socio-économique pour la prochaine période quinquennale et à plus long terme; dans d'autres, on prépare activement le congrès du parti et on définit les nouvelles tâches de l'édification du socialisme et du communisme.

La période qui s'est écoulée depuis la trente-troisième session du CAEM a été marquée par des événements importants. Les pays membres du CAEM et les organes du Conseil ont organisé de nombreuses manifestations en commémoration du 110ème anniversaire de la naissance du chef du prolétariat mondial, fondateur du premier Etat socialiste du monde, V. I. Lénine, et du 35ème anniversaire de la grande Victoire sur le fascisme.

Les progrès réalisés par les pays membres du CAEM dans l'édification du socialisme et du communisme et l'expérience qu'ils ont acquise dans le cadre de la coopération mutuelle confirment la force vitale et l'importance durable des idées du marxisme-léninisme, qui sont appliquées de manière originale par chaque pays et dont l'influence sur l'évolution du monde va croissant.

A la session, on a fait observer que, depuis la signature du Pacte de Varsovie il y a 25 ans, les pays membres de cette alliance défensive, en collaboration avec d'autres pays et avec toutes les forces éprises de paix, s'acquittent avec assurance et efficacité des tâches essentielles qui consistent à empêcher qu'une guerre n'éclate en Europe et à contribuer dans toute la mesure du possible au renforcement de la paix et à l'affaiblissement des tensions internationales, de même qu'au développement, dans des conditions d'égalité, d'une coopération pacifique entre les Etats.

La session a souligné l'importance de la Déclaration et de la Proclamation adoptées le 15 mai 1980 par les Etats parties au Pacte de Varsovie, qui contiennent un vaste programme d'action visant à renforcer la paix et la coopération entre

les peuples, à poursuivre la politique de détente et à la compléter par une détente militaire, à arrêter la course aux armements, à réaliser le désarmement, en premier lieu le désarmement nucléaire, à assurer le règlement pacifique des différends, à éliminer la force des relations internationales et à renforcer la sécurité et l'indépendance des peuples.

Les délégations des pays membres du CAEM ont réaffirmé leur attachement aux principes et aux dispositions de l'Acte final d'Helsinki, et insisté à nouveau sur la nécessité de préparer activement et avec soin l'organisation constructive de la prochaine rencontre de Madrid qui réunira les représentants des Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, aux fins de poursuivre et d'approfondir le processus de détente, de garantir la sécurité sur le continent européen et de développer davantage la coopération, sur un pied d'égalité, entre les peuples des pays européens dans tous les domaines.

Grâce aux efforts désintéressés déployés par la classe ouvrière, les paysans et les intellectuels des pays membres du CAEM, sous la direction de leurs partis communistes et ouvriers et du fait du développement et de l'approfondissement de la coopération mutuelle dans tous les domaines, sur la base des principes du marxisme-léninisme, de la solidarité internationale, de l'égalité des droits, du respect de l'indépendance, de la souveraineté nationale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'avantage mutuel et de l'assistance mutuelle entre pays frères, ces pays ont pu renforcer leur potentiel économique, scientifique et technique et améliorer le niveau de vie matériel et culturel de leurs populations.

En 1979, le revenu national de l'ensemble des pays membres du CAEM avait augmenté de 19 p. 100 par rapport à 1975 et la production industrielle de 23 p. 100. Dans la majorité des pays membres du CAEM, ce sont les secteurs qui déterminent le progrès technique et assurent l'efficacité de la production qui s'étaient développés le plus rapidement. En 1976-1979, la production agricole annuelle moyenne des pays membres du CAEM s'est accrue de 9 p. 100, par rapport à la période 1971-1975.

La session a constaté que les relations économiques des pays membres du CAEM avec les pays tiers s'étaient resserrées. En 1979, leurs échanges extérieurs ont augmenté de 12,7 p. 100 par rapport à l'année précédente, atteignant 196 milliards de roubles, dont 111 milliards pour les échanges commerciaux entre les pays membres du CAEM. Pour la majorité d'entre eux, la majeure partie des importations - principaux types de combustibles, de matières premières et de matériel, ainsi que de machines et d'équipement - a été couverte par les livraisons qu'ils ont opérées entre eux.

La session a approuvé les activités du Comité exécutif concernant la direction des travaux des organes du CAEM et constaté avec satisfaction que, pendant la période qui s'est écoulée depuis la trente-troisième session du Conseil, il s'était attaché à mettre en oeuvre les accords conclus lors des rencontres entre les dirigeants des partis frères et des Etats membres du CAEM, le Programme global

d'extension et d'amélioration de la coopération et du développement de l'intégration économique socialiste, ainsi que les programmes spéciaux de coopération à long terme, et à transformer ces derniers en un système d'accords concrets. On a pris note du fait que, pendant l'année en cours, la mise en oeuvre des principales mesures prévues dans le Plan concerté d'intégration multilatérale des pays membres du CAEM pour 1976-1980 devait être menée à bien.

La session a noté que les travaux de coordination des plans pour les cinq prochaines années et, pour certaines questions, pour une période plus longue, touchaient à leur fin. A en juger d'après les premiers résultats, ils ont permis de résoudre toute une série de problèmes complexes de coopération économique, scientifique et technique, donnant ainsi la possibilité aux pays membres de préparer des plans de développement socio-économique pour la prochaine période quinquennale.

Il a été convenu durant la session que les organes nationaux de planification et le Comité du CAEM pour la coopération dans le domaine de la planification devaient redoubler d'efforts pour en terminer au plus vite avec la coordination des plans, pour mieux satisfaire les besoins de l'économie des divers pays en matière de combustibles, de matières premières, d'énergie, de machines et d'équipement et pour accroître le volume des échanges entre eux et améliorer les transports internationaux.

La session a examiné les travaux effectués par les organes du CAEM sur le développement et l'accroissement de la spécialisation et la coopération dans le domaine de la production des principaux types de machines et d'équipement qui assureront dans les pays membres du CAEM le progrès technique et la croissance de la production dans le complexe énergie/combustibles/matières premières, dans l'industrie mécanique, dans l'électrotechnique, la radioélectronique, la chimie, les transports et l'agriculture. On a conclu jusqu'à présent plus de 120 accords multilatéraux et plus de 660 accords bilatéraux relatifs à la spécialisation et la coopération dans le domaine de la production. Dans la seule industrie mécanique, la spécialisation intéresse plus de 10 000 produits. Dans les livraisons entre les pays membres du CAEM, le volume des exportations de machines produites grâce à la spécialisation augmente environ deux fois plus vite que les exportations totales de machines et d'équipement. On a souligné en outre lors de la session que, pour que les pays membres puissent accroître la production du secteur public et appliquer plus rapidement les progrès scientifiques et techniques, il fallait intensifier les travaux sur la spécialisation internationale et la coopération dans le domaine de la production. Etant donné qu'un développement planifié à long terme dans ce domaine constitue le meilleur moyen de renforcer la coopération des pays membres du CAEM au cours des dix prochaines années, la session a indiqué les mesures à prendre pour donner à ces travaux un essor et une qualité nouvelle. On a souligné qu'il fallait faire porter la coopération dans ce domaine sur les problèmes présentant une grande importance économique et la renforcer dans ses différents aspects par des études coordonnées et des études techniques, par l'élaboration et l'introduction de techniques nouvelles et par l'organisation de l'appui technique voulu. Il fallait en outre élargir la portée de la spécialisation internationale en ce qui concerne les opérations principales et secondaires afin d'optimiser la production finale.

On a insisté sur la nécessité de développer la coopération entre les pays membres du CAEM en ce qui concernait la production de matériels de haute qualité pour satisfaire les besoins des branches les plus importantes de l'industrie.

Durant la session, les chefs de délégation des pays membres du CAEM ont signé un accord sur la spécialisation internationale multilatérale et la coopération pour la mise au point et la production de nouvelles techniques informatiques. Sur la base de cet accord, les parties se sont déclarées prêtes, au cours de la prochaine période quinquennale, à presque doubler (par rapport à la période 1976-1980) le volume de leurs livraisons mutuelles de matériel électronique moderne.

La session a pris note de l'influence croissante qu'avaient sur le développement économique des pays membres du CAEM les questions d'approvisionnement de leur économie en énergie, en combustible et en matières premières et a souligné qu'il fallait, tout en développant la coopération pour l'exploration conjointe de nouvelles ressources, économiser au maximum les combustibles et les matières premières, l'énergie et les autres ressources matérielles. Elle a décidé d'accorder une plus grande attention à la coopération en vue de leur utilisation plus rationnelle.

La session a également pris la décision de développer la coopération en vue d'entreprendre des travaux de prospection dans les régions susceptibles de s'y prêter des pays membres du CAEM et d'accroître les stocks et les livraisons réciproques de combustibles et d'autres types très importants de minéraux, en vue de doter les industries utilisatrices et productrices de combustibles de matériel technique moderne économique et de haute productivité, ainsi qu'en vue de promouvoir l'utilisation des sources nouvelles et renouvelables d'énergie. On se propose au cours des prochaines années d'organiser la prévision scientifique et technique afin de résoudre jusqu'en l'an 2000 le problème de l'énergie et des combustibles.

Au cours des travaux de la session, les participants ont signé un accord général intergouvernemental de coopération entre les pays membres du CAEM dont l'objet est de pousser beaucoup plus loin le traitement du pétrole grâce à l'introduction de techniques perfectionnées fondées sur la spécialisation et la coproduction des installations et du matériel pour les procédés secondaires de traitement du pétrole.

La session a fait état des importants travaux effectués conformément au Programme global et aux programmes spéciaux de coopération à long terme dans les domaines de la coopération scientifique et technique en vue de mettre en place de nouveaux types de production, de perfectionner les techniques et d'améliorer la qualité et le niveau technique des produits. La période qui s'est écoulée entre les trente-troisième et trente-quatrième sessions du Conseil a vu la conclusion de 27 accords multilatéraux de coopération scientifique et technique et le Comité de coopération scientifique et technique du CAEM a défini les orientations fondamentales de la coopération scientifique et technique des pays membres du CAEM jusqu'en 1990.

La session a rappelé que les pays membres du CAEM continuaient à aider la République socialiste du Viet Nam, la République de Cuba et la République populaire mongole à accélérer leur développement et à augmenter l'efficacité de leur économie, ainsi qu'à progresser sur les plans technique et économique. Au cours de ses travaux, la session a signé un accord général de coopération entre les pays membres du CAEM relatif à l'exécution du Plan d'accélération du développement scientifique et technique de la République de Cuba.

La session a pris note du développement fructueux de la coopération du CAEM avec les Etats n'en faisant pas partie et les organisations internationales.

La coopération du CAEM et de la République fédérative socialiste de Yougoslavie s'est approfondie et renforcée. A l'heure actuelle, la Yougoslavie participe aux travaux des organes du CAEM dans 22 des domaines de coopération; elle a adhéré à plus de 70 accords et traités de spécialisation multilatérale et d'organisation coopérative de la production, ainsi que de coopération scientifique et technique.

La fructueuse coopération du Conseil d'assistance économique mutuelle et de la République de Finlande s'est poursuivie. Le Conseil a également développé la coopération avec la République d'Iraq et les Etats-Unis du Mexique.

Fidèles aux principes de l'internationalisme, les pays membres du CAEM prêtent leur concours, tant sur une base bilatérale que multilatérale, aux jeunes Etats qui viennent de s'engager sur la voie du développement socialiste, ainsi qu'aux autres pays en développement, en vue d'accélérer leur progrès économique et de renforcer leur indépendance politique et économique. A l'heure actuelle, les pays membres du CAEM fournissent une assistance économique, scientifique et technique à 90 pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. En 1979, les pays membres du CAEM intéressés ont conclu plus de 100 accords de coopération économique et technique à long terme avec 39 pays en développement.

Les pays membres du CAEM ont réaffirmé leur solidarité avec les Etats en développement en approuvant leur légitime aspiration à obtenir leur pleine indépendance économique, à mettre fin à l'exploitation que leur font subir les monopoles impérialistes, et à éliminer l'inégalité et l'oppression de certains Etats par d'autres, ainsi qu'à garantir à chaque peuple le droit de disposer de ses ressources naturelles nationales pour promouvoir l'épanouissement de son pays.

La session a réaffirmé la ferme intention des pays membres du CAEM de développer la coopération avec les autres Etats en vue d'approfondir la division internationale du travail sur la base de la justice, de l'égalité de droits et de l'avantage mutuel, ainsi que la volonté du Conseil d'assistance économique mutuelle d'élargir ses relations de coopération avec les Etats ne faisant pas partie du Conseil et les organisations économiques internationales au service de la paix et du progrès.

En ce qui concerne la demande du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, la session a décidé d'autoriser l'Afghanistan à participer aux travaux du CAEM en qualité d'observateur.

La trente-quatrième session du Conseil d'assistance économique mutuelle s'est déroulée dans une atmosphère d'entente totale, de pleine compréhension mutuelle et de coopération amicale.

-----